

UNITÉS D'HOSPITALISATION

ZONES CHAUDES, TIÈDES ET FROIDES

Il est important de noter que certaines modifications seront nécessaires selon les milieux étant donné les lieux physiques différents. Les ajustements doivent être réalisés en collaboration avec le Service de prévention et contrôle des infections.

ZONE FROIDE

- **Admission d'usagers asymptomatiques seulement;**
- Hygiène des mains rigoureuse selon les quatre moments :
 - Avant le contact avec l'usager ou son environnement;
 - Après le contact avec l'usager ou son environnement;
 - Avant de réaliser une intervention aseptique (ex : préparation de médicaments, injection);
 - Après avoir risqué de toucher à des liquides biologiques.
- **Équipements de protection individuelle (ÉPI) :**
 - Port du **masque de procédure et d'une protection oculaire** par le personnel en continu, s'il travaille à l'intérieur de deux mètres des usagers :
 - Éviter de manipuler/toucher le masque **et la protection oculaire;**
 - Changer de masque seulement si mouillé ou souillé (vous référer à la directive sur l'utilisation judicieuse des EPI disponible dans intranet);
- Le personnel en hygiène et salubrité assigné à cette zone ne doit pas travailler dans une zone chaude ou tiède, le matériel d'hygiène et salubrité doit être dédié à la zone froide;
- Les usagers des différentes zones ne doivent pas se croiser;
- Prévoir du matériel et des équipements dédiés à chacune des zones;
- Prévoir du personnel dédié dans la zone froide;
- **Les usagers contact asymptomatiques exposés** à un cas confirmé (usager ou employé) ou à un cas en investigation (usager seulement), sont admis dans cette zone.
 - Maintenir isolement **Gouttelettes/contact/oculaire** pour une durée de 14 jours, suivant le dernier contact;
 - Ces usagers ne peuvent circuler sur l'unité, ils doivent rester en isolement à la chambre.

ZONE TIÈDE

- Admission d'usager suspecté de COVID-19, en attente de résultat de dépistage seulement;
- Prévoir une séparation physique de la zone tiède;
- Prévoir des affiches à l'entrée et à la sortie de la zone;
- Prévoir du personnel dédié dans la zone tiède;
- Ne jamais cohorter dans une même chambre les usagers de cette zone;
- Prévoir du personnel dédié en hygiène et salubrité avec du matériel dédié à cette zone;
- Hygiène des mains rigoureuse selon les quatre moments :
 - Avant le contact avec l'usager ou son environnement;
 - Après le contact avec l'usager ou son environnement;
 - Avant de réaliser une intervention aseptique (ex : préparation de médicaments, injection);
 - Après avoir risqué de toucher à des liquides biologiques.
- Précautions additionnelles **gouttelettes/contact/oculaire (GCO)** pour tous les usagers de la zone tiède;
- Précautions additionnelles **Aériennes/contact/oculaire (ACO)** lorsque des **interventions médicales générant des aérosols (IMGA) sont réalisées** :
 - Le masque N95 est alors requis. Vous référer au document *Interventions médicales générant des aérosols (IMGA)* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- **Équipements de protection individuelle (EPI)** : vous référer à la *Directive sur l'utilisation judicieuse des EPI* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie-CHUS :
 - **Gants** : mettre les gants avant d'entrer dans la chambre et les jeter en sortant de la chambre. Procéder à une hygiène des mains. Aucun gant dans les corridors ou au poste;
 - **Blouse à manches longues** : mettre une blouse propre avant d'entrer dans chacune des chambres. Retrait de la blouse à manche longue en sortant de la chambre, procéder à une hygiène des mains. Ne peut pas être utilisée pour plusieurs usagers. Aucune blouse dans les corridors ou au poste;
 - **Masque de procédure** par le personnel en continu :
 - Éviter de manipuler/toucher le masque;
 - Changer de masque seulement si souillé ou mouillé.
 - **Protection oculaire** par le personnel **en continu**, garder la même entre les usagers, sauf si souillée :
 - Si retour au poste, conserver le masque mais désinfection de la protection oculaire selon la procédure en vigueur.
- Toujours regrouper les soins afin de limiter l'utilisation des ÉPI.

- **Utilisation des chambres doubles avec séparation physique par un mur temporaire (dans certaines zones tièdes) :**
 - **Utilisation** de matériel dédié exclusif pour chacune des séparations, incluant les chaises d'aisance et urinoirs dédiés :
 - Utilisation des sacs hygiéniques.
- Les ordinateurs peuvent être utilisés par le personnel de chacune des séparations de la chambre. Leur utilisation doit se faire après avoir complété les soins et le contact avec l'utilisateur :
 - Désinfecter le clavier avec une lingette d'Oxivir;
 - Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains;
 - Inscrire vos données sans gants, procéder à l'hygiène des mains par la suite;
 - L'ÉPI est ensuite retiré avant de quitter la chambre de l'utilisateur.
- Pour les ÉPI, effectuer un changement de blouse et de gants et procéder à l'hygiène des mains entre chaque usager, mais il y a possibilité de conserver le même masque et la protection oculaire (sauf si souillés);
- Gestion des isollements des chambres doubles séparées par un mur temporaire :
 - Dans la situation où une chambre double séparée par une cloison rigide est occupée par deux usagers, et que l'un d'eux a un test COVID-19 positif, le deuxième usager ne doit pas être considéré comme un contact COVID. Les lits séparés par un mur temporaire sont considérés comme des chambres distinctes.
- Sortie d'isolement des usagers :
 - Chaque séparation des chambres doubles sont considérées comme des chambres individuelles. Dans ce contexte, lorsqu'un isolement est cessé pour un des usagers, il peut l'être dans la chambre double séparée par une cloison rigide (même avant le transfert vers la zone froide).

ZONE CHAUDE

- **Admission des usagers confirmés à la COVID-19;**
- Prévoir une séparation physique de la zone afin qu'aucune circulation de la clientèle à l'extérieur de la zone soit possible;
- Prévoir des affiches à l'entrée et à la sortie de la zone;
- Hygiène des mains rigoureuse selon les quatre moments :
 - Avant le contact avec l'utilisateur ou son environnement;
 - Après le contact avec l'utilisateur ou son environnement;
 - Avant de réaliser une intervention aseptique (ex : préparation de médicaments, injection);
 - Après avoir risqué de toucher à des liquides biologiques.
- Précautions additionnelles **Gouttelettes/contact/oculaire (GCO)** pour tous les usagers de la zone chaude;

- Précautions additionnelles **Aériennes/contact/oculaire (ACO)** lorsque des **interventions médicales générant des aérosols (IMGA) sont réalisées** :
 - Le masque N95 est alors requis. Vous référer au document *Interventions médicales générant des aérosols (IMGA)* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- Prévoir du personnel dédié à la zone chaude;
- Prévoir du personnel dédié en hygiène et salubrité avec du matériel dédié à cette zone;
- Les usagers confirmés peuvent être cohortés ensemble au besoin;
- Toujours regrouper les soins afin de limiter l'utilisation des ÉPI;
- **Équipements de protection individuelle (EPI)** : vous référer à la *Directive sur l'utilisation judicieuse des ÉPI* disponible sur le site web du CIUSSS de l'Estrie –CHUS :
 - **Gants** : mettre les gants avant d'entrer dans la chambre et les jeter en sortant de la chambre. Procéder à une hygiène des mains. Aucun gant dans les corridors ou au poste;
 - **Blouse à manches longues** : mettre une blouse propre avant d'entrer dans la chambre. La même blouse peut être portée pour plusieurs usagers si elle n'est pas souillée (ex. : lors de la tournée de médicaments). Ne jamais réutiliser une blouse qui a été retirée. Retrait de la blouse en sortant de la chambre, procéder à une hygiène des mains. Aucune blouse dans les corridors ou au poste;
 - **Protection oculaire** par le personnel **en continu** : garder la même entre les usagers, sauf si souillée :
 - Si retour au poste, conserver le masque, mais désinfection de la protection oculaire selon la procédure en vigueur;
 - Conserver la même protection oculaire entre les cas dans cette zone;
 - **Lorsque la visière est utilisée comme protection oculaire, la jeter aux pauses, aux repas et à la fin du quart de travail;**
 - Privilégier la visière lorsqu'un N95 est porté.
 - **Masque de procédure** par le personnel en continu :
 - Éviter de manipuler/toucher le masque;
 - Changer de masque seulement si mouillé ou souillé;
 - Si retour au poste, conserver le masque en place sur le visage.